

Fiche récapitulative

Bloc de compétences : LP124B50 | Contrôle de gestion - Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

Mise à jour le 28/05/2026

Présentation

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

Mentions officielles :

Intitulé officiel figurant sur le diplôme : Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

Nom du certificateur : Conservatoire national des arts et métiers (Cnam)

Code RNCP : 40108BC05 open_in_new

Taux de réussite :

Les dernières informations concernant le taux de réussite des unités d'enseignement composant les diplômes

↓ Taux de réussite

Objectifs : aptitudes et compétences

Objectifs :

Perfectionnement, élargissement des compétences

Délais d'accès

Le délai d'accès à la formation correspond à la durée entre votre inscription et la date du premier cours de votre formation.

- UE du 1er semestre et UE annuelle : inscription entre mai et octobre
- UE du 2e semestre : inscription de mai jusqu'à mi-mars

Unités Obligatoires

- Expérience ou stage (UACF04)

Modalités

- Évaluation de l'expérience professionnelle (dossier de candidature)
- Expérience professionnelle de 12 mois minimum à l'entrée de la formation, si l'expérience professionnelle de 12 mois est hors comptabilité-contrôle-audit, elle sera complétée d'un stage de 3 mois minimum dans le domaine du contrôle de gestion

Les centres de présentations des examens sont Bègles, Niort, Poitiers, Limoges, Dax et Pau.

Tarif

Plusieurs dispositifs de financement sont possibles en fonction de votre statut et peuvent financer jusqu'à 100% de votre formation.

Salarié : Faites financer votre formation par votre employeur

Demandeur d'emploi : Faites financer votre formation par Pôle emploi

Votre formation est éligible au CPF ? Financez-la avec votre CPF

Si aucun dispositif de financement ne peut être mobilisé, nous proposons à l'élève une prise en charge partielle de la Région Nouvelle-Aquitaine avec un reste à charge. Ce reste à charge correspond au tarif réduit et est à destination des salariés ou demandeurs d'emploi.

Pour plus de renseignements, consultez la page [Financer mon projet formation](#) ou contactez nos conseillers pour vous accompagner pas à pas dans vos démarches.

Débouchés - Métiers visés

Débouchés :